

A10 - AMÉNAGEMENT AU NORD D'ORLÉANS



Légende

- - - Limite de communes
- Sortie autoroute
- Passage supérieur (au-dessus de l'A10)
- Passage inférieur (au-dessous de l'A10)
- Passage inférieur piétons
- Écran acoustique
- Merlon et modèle paysager
- Bassin hydraulique
- Aménagement de la rivière La Retrève
- Parking de covoiturage

L'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans fait partie des projets retenus dans le cadre du **Plan de relance autoroutier**, signé avec l'État. Il a été considéré comme essentiel pour assurer la modernisation du réseau autoroutier français. Ce projet est une réponse à l'augmentation continue des trafics enregistrés sur l'autoroute A10.

LE PROJET COMPREND :

- la réalisation d'**une 4^{ème} voie** dans chaque sens de circulation sur les 16 km de l'autoroute A10 situés entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71
- le **réaménagement de la bifurcation A10/A71**
- l'adaptation de la bifurcation A10/A19
- la création d'un **parking de covoiturage** au niveau d'Orléans-nord
- la construction ou l'adaptation des **ponts**
- l'installation de **protections acoustiques**
- la création de **bassins d'assainissement**
- l'amélioration du passage de la rivière la Retrève sous l'A10

LES CHIFFRES CLÉS

3

autoroutes concernées :
A10, A71 et A19

64 000

véhicules par jour

7 communes :

Sougy, Chevilly, Gidy,
Cercottes, Saran, Ingré,
La Chapelle Saint-Mesmin

222

millions d'euros financés
par VINCI Autoroutes

19

ponts de franchissement
des voies

32 km

de voirie à créer entre
l'A19 et l'A71

7
ans de travaux

2

bifurcations réaménagées

70

places de covoiturage et
2 places dédiées à la recharge
pour les véhicules électriques



